

## ESPAGNE

Dans un récent numéro, la revue de la Croix-Rouge espagnole, qui paraît sous une forme très attrayante grâce à de nombreuses et excellentes illustrations, attire l'attention de ses lecteurs sur les initiatives de la Société nationale dans un domaine où la Croix-Rouge pénètre peu à peu, celui du sauvetage nautique sur les plages et les lacs et celui des premiers secours sur les routes et en montagne. Nous avons eu l'occasion, à plusieurs reprises, de mentionner des activités semblables dans différents pays mais, aujourd'hui, elles ont pris en Espagne une ampleur dont témoignent quelques chiffres et qu'explique le développement considérable du tourisme.

Le service de sauvetage nautique est assuré par 64 sections réparties selon les besoins et qui disposent de plus de 260 embarcations de divers types. En 1975, les membres de ce service ont prêté assistance à 21 600 personnes; ils comprennent 306 spécialistes en matière de navigation, 22 médecins, 47 assistants sanitaires, 391 secouristes et 315 membres de la Brigade de secours.

A cette surveillance des plages, il convient d'ajouter celle des routes, assurée par 360 postes de premier secours. Il existe, en outre, 67 postes mobiles installés dans des caravanes et qui fonctionnent des premières heures du jour jusqu'au crépuscule. Sur les routes comme en montagne — où sont installés 32 postes de premiers secours — la Croix-Rouge apporte une aide précieuse puisque, disposant de 350 ambulances et de 46 véhicules d'inspection, elle est intervenue, en 1975, dans près de 70 000 cas, en faveur des victimes. Ajoutons que ces tâches particulières, et qui réclament de la part de ceux qui en sont responsables une attention constante, sont accomplies par deux sections de la Société nationale, l'une qui travaille sous le titre de « Croix-Rouge de la mer », et l'autre qui fait partie de la Brigade de secours.